

PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA M.R.C. DE LOTBINIÈRE TENUE À SAINT-NARCISSE-DE-BEAURIVAGE LE 14 JUILLET 2021 À 19 H 30

SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE : Monsieur Normand Côté, préfet et maire de Saint-Flavien

MUNICIPALITÉS

Dosquet
Laurier-Station
Leclercville
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur-d'Issoudun
Saint-Agapit
Saint-Antoine-de-Tilly
Saint-Apollinaire
Sainte-Agathe-de-Lotbinière
Sainte-Croix
Saint-Édouard-de-Lotbinière
Saint-Flavien
Saint-Gilles
Saint-Janvier-de-Joly
Saint-Narcisse-de-Beaurivage
Saint-Patrice-de-Beaurivage
Saint-Sylvestre
Val-Alain

MAIRES

Yvan Charest
Pierrette Trépanier
Denis Richard
Annie Thériault
Yves Gingras
Christian Richard
Bernard Ouellet
Gilbert Breton
Jacques Gauthier
Denise Poulin
Normand Côté
Robert Samson
Bernard Fortier
Denis Dion
Samuel Boudreault
Etienne Parent, maire suppléant
Daniel Turcotte

ABSENCE

Lotbinière

Jean Bergeron

SECRÉTAIRE :

Stéphane Bergeron

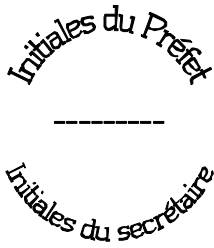
Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 14 juillet 2021

Page - 1 -

PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

Ordre du jour

1. Ouverture et présences;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. **Rencontre avec Madame Céline Bernier, Coordonnatrice Clés en main Chaudière-Appalaches – PSL santé mentale;**
4. **Rencontre avec Capitaine Jean-François Ouellet, SQ – Présentation des faits saillants du rapport annuel 20-21 du CSP;**
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil du 9 juin 2021;
6. Lecture et adoption du procès-verbal du comité administratif du 30 juin 2021;
7. Lecture et adoption du procès-verbal du comité de cogestion sur l'enfouissement sanitaire du 4 juin 2021;
8. Affaires courantes;
 - a) Développement FRR;
 - i. Volet 1 – Suivi;
 - ii. Volet 2 – Suivi suite au forum;
 - iii. Volet 3 – Suivi suite au forum;
 - iv. Volet 4 – Changement au programme;
 - b) Développement – Service aux Entreprises;
 - i. Réseau accès entreprises Québec;
 - Dotation – Résultats du recrutement;
 - Allègements attendus au cadre normatif du programme;
 - ii. Telus – appui pour permettre le porte-à-porte pour faire connaître les produits;
 - iii. Recommandtion #14 PAUPME;
 - iv. Avenant 9 – PAUPME;
 - c) PAC – Adoption du plan d'action;
 - d) ESD égalité hommes femmes – Prolongement de l'entente;
 - e) Fondation Cégep Thetford – Loto Fondo 2021-2024;
 - f) MTQ – Demande d'une aide financière pour enquête origine destination;
 - g) MTQ – Approbation pour le mandat – PIIRL;
 - h) Report délai – Rôle d'évaluation foncière et des demandes de révision;
 - i) Environnement;
 - i. 3e voie – Suivi;
 - ii. Remplacement responsable poste de pesée-LET de Saint-Flavien;



PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

- iii. Calendrier travaux Seigneurie;
- j) Réno-région – Nouvelle enveloppe;
- k) Rapport des comités;
 - i. CSP;

9. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

10. Aménagement du territoire et développement local;

- a) Conformité – Approbation de règlements d'urbanisme;
- b) Entrée en vigueur du règlement de modification au SADR 313-2021 (PU vs réno cadastrale);
- c) Entrée en vigueur du règlement de modification au SADR 315-2021 (agrandissement du PU de Laurier-Station);
- d) Avis du MAMH sur le projet de modification au SADR 319-2021 (modifications de zones de réserve et de ZAP);
- e) Adoption du règlement 319-2021;

11. Correspondance, présentation du résumé;

12. Comptabilité, comptes à payer;

- a) Présentation des comptes;
- b) Liste des chèques;
- c) Liste des engagements;

13. Affaires nouvelles;

- a) Congrès FQM;

14. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

15. Levée de l'assemblée.

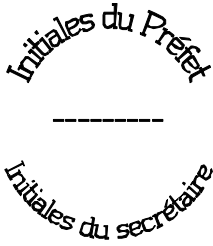
240-07-2021

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Gilbert Breton, appuyé par Monsieur Yvan Charest et résolu d'adopter l'ordre du jour.

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 14 juillet 2021

Page - 3 -



PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

RENCONTRE

AVEC MADAME CÉLINE BERNIER, COORDONNATRICE CLÉS EN MAIN CHAUDIÈRE-APPALACHES – PSL SANTÉ MENTALE

Mme Bernier présente au conseil le Programme de soutien au loyer (PSL) pour les personnes ayant une problématique en santé mentale. Il s'agit d'un programme qui a débuté il y a 5 ans et qui s'adresse aux personnes ayant un suivi en santé mentale qui sont capables de vivre de façon autonome. Le PSL permet de libérer un montant mensuel des revenus disponibles pour l'utiliser à d'autres fins que pour se loger. Dans Lotbinière, il y a 4 PSL sur les 85 qu'on retrouve en Chaudière-Appalaches. Les objectifs étaient de déployer 100 PSL dans Chaudière-Appalaches avec 7 sur le territoire de Lotbinière. Madame Bernier doit faire parvenir aux municipalités locales un projet de résolution à adopter pour les municipalités intéressées à soutenir un ou plusieurs PSL sur leur territoire.

RENCONTRE

AVEC CAPITAINE JEAN-FRANÇOIS OUELLET, SQ – RAPPORT ANNUEL 20-21 DU CSP

Le capitaine Jean-François Ouellet présente les faits saillants du rapport annuel d'activités du Comité de sécurité publique de la MRC de Lotbinière ainsi que celui du poste de police de la MRC pour l'année 2020-2021. Le Capitaine Ouellet prend le temps d'expliquer les différences observées entre cette dernière année pandémique et les années plus traditionnelles.

241-07-2021

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DU 9 JUIN 2021

Il est proposé par Monsieur Bernard Fortier, appuyé par Monsieur Gilbert Breton et résolu d'adopter le procès-verbal du conseil de la MRC de Lotbinière du 9 juin 2021.

242-07-2021

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 30 JUIN 2021

Il est proposé par Madame Pierrette Trépanier, appuyé par Monsieur Jacques Gauthier et résolu d'adopter le procès-verbal du comité administratif de la MRC de Lotbinière du 30 juin 2021.

243-07-2021

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU COMITÉ DE COGESTION SUR L'ENFOUISSEMENT DU 4 JUIN 2021

Il est proposé par Monsieur Bernard Ouellet, appuyé par Monsieur Denis Dion et résolu d'adopter le procès-verbal du comité de cogestion sur l'enfouissement de la MRC de Lotbinière du 4 juin 2021.

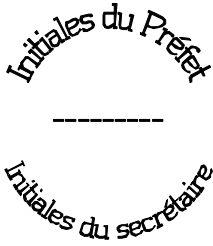
244-07-2021

CONSEILLÈRE AUX ENTREPRISES EN DÉMARRAGE - EMBAUCHE DE MME MARIE-ANDRÉE THIBAUT

Attendu la résolution no. 178-05-2021 autorisant la cédule d'affichage de ce poste;

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 14 juillet 2021

Page - 4 -



PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

Attendu le processus de sélection et les entrevues réalisées le 6 juillet 2021 et la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Monsieur Gilbert Breton, appuyé par Monsieur Yvan Charest et résolu d'embaucher Madame Marie-Andrée Thibault à titre de conseillère aux entreprises en démarrage et qu'elle soit positionnée à l'échelon 2 de la grille salariale des professionnels.

245-07-2021

CONSEILLÈRE AUX ENTREPRISES ET À L'ACCUEIL - EMBAUCHE DE MME ISABELLE ROY

Attendu la résolution no. 178-05-2021 autorisant la cédule d'affichage de ce poste;

Attendu le processus de sélection et les entrevues réalisées le 6 juillet 2021 et la recommandation unanime du comité de sélection;

Attendu que la MRC bénéficie d'une aide financière dans le cadre du programme Accès Entreprise Québec pour l'embauche de ressources au développement économique et que le ministère a approuvé le plan d'intervention et d'affectation des ressources de la MRC;

Il est proposé par Monsieur Robert Samson, appuyé par Monsieur Daniel Turcotte et résolu d'embaucher Madame Isabelle Roy à titre de conseillère aux entreprises et à l'accueil (AEQ1) et qu'elle soit positionnée à l'échelon 4 de la grille salariale des professionnels.

246-07-2021

CONSEILLER AUX ENTREPRISES, SPÉCIALITÉ TI ET COMMERCIALISATION WEB - EMBAUCHE DE M. ULYSSE ROBERGE

Attendu la résolution no. 178-05-2021 autorisant la cédule d'affichage de ce poste;

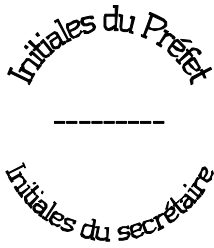
Attendu le processus de sélection et les entrevues réalisées le 6 juillet 2021 et la recommandation unanime du comité de sélection;

Attendu que la MRC bénéficie d'une aide financière dans le cadre du programme Accès Entreprise Québec pour l'embauche de ressources au développement économique et que le ministère a approuvé le plan d'intervention et d'affectation des ressources de la MRC;

Il est proposé par Madame Annie Thériault, appuyé par Monsieur Etienne Parent et résolu d'embaucher Monsieur Ulysse Roberge à titre de conseiller aux entreprises, spécialisé en technologie de l'information et commercialisation web (AEQ2), et qu'il soit positionné à l'échelon 8 de la grille salariale des professionnels.

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 14 juillet 2021

Page - 5 -



247-07-2021

PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

TELUS – AUTORISATION SOLLICITATION

Attendu que TELUS procède actuellement au déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire de la MRC;

Attendu que TELUS demande l'autorisation de faire du porte-à-porte afin d'annoncer l'arrivée de la fibre optique et de promouvoir les services offerts par TELUS;

Attendu que le chapitre 7 du RHSPPPP ne permet pas l'obtention de permis de sollicitation dans les municipalités de la MRC de Lotbinière;

Attendu que la Sûreté du Québec a confirmé que le conseil de la MRC peut autoriser par résolution une compagnie à effectuer de la sollicitation porte-à-porte temporairement;

Il est proposé par Monsieur Denis Dion, appuyé par Monsieur Bernard Ouellet et résolu d'autoriser TELUS à faire de la sollicitation porte-à-porte sur le territoire de la MRC de Lotbinière selon le calendrier suivant :

Municipalité	Période autorisée
Dosquet	Septembre-Octobre
Laurier-Station	Août-Septembre
Lotbinière	Juillet-Août
Saint-Agapit	Octobre-Novembre
Saint-Antoine-de-Tilly	Octobre-Novembre
Saint-Apollinaire	Novembre-Décembre
Sainte-Agathe-de-Lotbinière	Juillet-Août
Sainte-Croix	Juillet-Août
Saint-Édouard-de-Lotbinière	Août-Septembre
Saint-Gilles	Octobre-Novembre
Saint-Janvier-de-Joly	Septembre-Octobre
Saint-Patrice-de-Beaurivage	Septembre-Octobre
Saint-Narcisse-de-Beaurivage	Décembre
Saint-Sylvestre	Juillet-Août
Val-Alain	Août-Septembre

248-07-2021

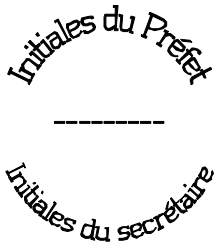
AIDE D'URGENCE POUR PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME) – RECOMMANDATION DE PRÊT NO.14

Attendu que le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) a réservé un montant de 583 756 \$ à la MRC de Lotbinière dans le cadre du programme d'aide d'urgence pour PME;

Attendu que, via l'avenant 2020-01, un montant supplémentaire de 357 396 \$ a été réservé à la MRC;

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 14 juillet 2021

Page - 6 -



PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

Attendu que, via l'avenant 2020-03, un montant supplémentaire de 178 698 \$ a été réservé à la MRC;

Attendu que, via l'avenant 2020-06, un montant supplémentaire de 500 000 \$ a été réservé à la MRC;

Attendu que le solde de la subvention est de 276 474 \$ avant l'analyse de la recommandation;

Attendu la quatorzième recommandation du Service aux entreprises de la MRC de Lotbinière via son comité d'investissement;

Il est proposé par Monsieur Bernard Fortier, appuyé par Monsieur Samuel Boudreault et résolu d'approuver la quatorzième recommandation du Service aux entreprises de la MRC de Lotbinière, d'émettre les lettres d'offre de financement et d'autoriser le versement du prêt aux entreprises visées, si elles acceptent les conditions de financement présentées, pour un total de 96 500 \$.

249-07-2021

AVENANT 9 – PAUPME AERAM

Attendu que le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) propose un avenant à l'entente conclue dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises;

Attendu que cet avenant a principalement pour but de prolonger le moratoire de remboursement du capital et des intérêts jusqu'au 30 novembre 2021;

Il est proposé par Madame Denise Poulin, appuyé par Monsieur Denis Dion et résolu d'autoriser Monsieur Normand Côté, préfet, à signer l'avenant 9 du PAUPME avec le MEI.

250-07-2021

PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITÉS – PLAN D'ACTION

Attendu que la MRC de Lotbinière contribue actuellement au développement d'actions permettant aux municipalités de devenir des milieux accueillants et inclusifs;

Attendu que ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a lancé un nouveau programme de financement s'adressant aux MRC et aux municipalités, le Programme d'appui aux collectivités (PAC);

Attendu que la MRC de Lotbinière a déjà bénéficié d'une aide financière de 15 000 \$ du MIFI pour préparer son plan d'action d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes pour 2021-2023;

Attendu que, via le PAC, la MRC de Lotbinière peut obtenir une aide financière pour mettre en œuvre le plan d'action triennal déposé au MIFI et que le programme finance 50 % des dépenses;

Attendu le montage financier annuel présenté :

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 14 juillet 2021

Page - 7 -

PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

Revenus (AN 1)	Contribution en argent	Contribution en nature	Total des contributions
MIFI	62 000 \$	0 \$	62 000 \$
MRC	37 354 \$	7 800 \$	45 154 \$
Autres partenaires	10 000 \$	7 980 \$	17 980 \$
Total	109 354 \$	15 780 \$	125 134 \$

Attendu que le milieu est déjà mobilisé autour d'une stratégie de recrutement et d'accueil de nouvelles populations dans la MRC;

Attendu que la MRC de Lotbinière reconnaît le Carrefour emploi Lotbinière comme organisme responsable des dossiers de l'immigration sur son territoire;

Attendu que l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes répondent à trois enjeux de la planification stratégique soit :

- Enjeux 1 : Développement économique durable ... Pénurie de main-d'œuvre
- Enjeux 2 : Accessibilité aux services ... Le transport collectif
- Enjeux 4 : Concertation / communication ... L'identité régionale

Il est proposé par Monsieur Daniel Turcotte, appuyé par Monsieur Denis Richard et résolu de déposer une demande de financement au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités au montant de 62 000 \$ par année sur 3 ans et d'autoriser le directeur général, Monsieur Stéphane Bergeron, à signer le dépôt de la demande et tous les documents relatifs à ce dossier.

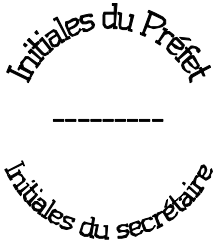
251-07-2021

ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Il est proposé par Madame Pierrette Trépanier, appuyé par Monsieur Etienne Parent et résolu :

- Que la MRC de Lotbinière soit signataire de l'Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Chaudière-Appalaches pour les périodes 2021-2022 et 2022-2023;
- Que Monsieur Stéphane Bergeron, directeur général, soit désigné à titre de représentant de la MRC de Lotbinière;
- Que la MRC de Lotbinière y contribue jusqu'à concurrence de 3 000 \$, réparti comme suit :
 - pour l'exercice financier 2021-2022, 1 500 \$ en contribution financière et en ressources matérielles et/ou humaines;
 - pour l'exercice financier 2022-2023, 1 500 \$ en contribution financière et en ressources matérielles et/ou humaines.

Payable avec le volet 2 du FRR



252-07-2021

PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

FONDATION DU CÉGEP DE THETFORD – MISE EN PLACE DE LA LOTO FONDO

Attendu la lettre de demande de partenariat à la Loto Fondo 2021-2024 de la Fondation du Cégep de Thetford datée du 2 juillet 2021;

Attendu que la Loto Fondo est une loterie qui servira à financer des projets de développement ou des activités de diverses natures pour les 2 campus du Cégep de Thetford et que la fondation vise un montant annuel de 25 000 \$;

Attendu que cette demande a également été faite à la MRC des Appalaches;

Attendu que la première campagne de financement a été fermée officiellement en février 2021 par le dernier versement de la MRC à la fondation et que le Centre d'études collégiales de Lotbinière a officiellement été reconnu par le Ministère;

Il est proposé par Monsieur Denis Dion, appuyé par Monsieur Daniel Turcotte et résolu de contribuer financièrement à la mise en place de la Loto Fondo 2021-2024 de la Fondation du Cégep de Thetford pour un montant de 8 000 \$ en 2021 et de 5 000 \$ en 2022 et 2023 respectivement et de demander à chacun des maires de la MRC de s'engager à vendre 10 billets annuellement durant ces trois années.

Payable avec le volet 2 du FRR

253-07-2021

ENQUÊTE ORIGINE-DESTINATION – TRANSPORT COLLECTIF

Attendu que le comité administratif a adopté la résolution 230-06-2021 qui prévoyait le dépôt d'une demande d'aide financière au MTQ;

Attendu que le ministère des Transports rend disponible, auprès des organismes offrant un service de transport collectif, un montant de 10 000 \$ pour financer une étude de besoins ou de faisabilité dans le cadre du volet 2 du *Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) – Aide financière au transport collectif régional – Transport collectif en milieu rural – Étude de besoins et de faisabilité*;

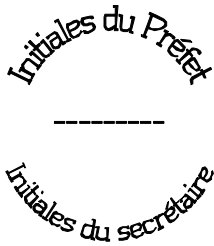
Attendu que les modalités du programme d'aide pour 2021 ne sont pas encore dévoilées et que le ministère n'a pas d'appel de projets en cours pour le moment;

Attendu que, dans le cadre du mandat d'étude d'opportunité, la MRC de Lotbinière souhaite réaliser une enquête origine-destination afin d'identifier et d'analyser :

- les déplacements effectués à l'intérieur des limites de la MRC en fonction de la municipalité d'origine, et la municipalité de destination;
- les déplacements effectués vers les destinations situées en dehors de la municipalité, notamment vers Lévis et Québec;

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 14 juillet 2021

Page - 9 -



PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

- les déplacements ayant pour origine Lévis et Québec en destination de la MRC de Lotbinière;
- les déplacements effectués à partir des différentes composantes du service d'Express Lotbinière (Express vers Sainte-Foy et Express taxi);

Attendu que la MRC souhaite confier le mandat rapidement pour cette étude à la firme CIVILIA, spécialisée dans la planification des transports et qu'elle souhaite effectuer l'étude à l'automne 2021;

Attendu que dans le cadre du montage financier pour l'étude d'opportunité en transport collectif, un montant est prévu pour des études complémentaires;

Il est proposé par Madame Denise Poulin, appuyé par Monsieur Christian Richard et résolu de mandater la firme CIVILIA pour réaliser l'étude d'origine-destination au montant de 14 601,83 \$ (taxes incluses) et de payer cette étude via le budget de l'étude d'opportunité en transport collectif.

254-07-2021

PIIRL – MANDAT

Attendu que la résolution 016-01-2021 autorisait le dépôt d'une demande d'aide financière au programme et que la demande a été déposée le 24 février 2021;

Attendu que le MTQ a approuvé le 22 mars 2021 la demande d'aide financière de la MRC pour la révision du PIIRL;

Attendu la résolution 123-04-2021 autorisant l'appel d'offres public;

Attendu que la firme Pluritec a obtenu le plus haut pointage et que les résultats d'ouverture sont les suivants :

Firme	Pointage
Pluritec	4,5

Attendu que selon les modalités du programme les coûts de révision du PIIRL seront remboursés à 100 %;

Attendu que le MTQ a accordé une aide financière au démarrage de 42 500 \$ servant à couvrir le salaire des employés de la MRC affectés au projet et tout éventuel coût de réalisation supplémentaire;

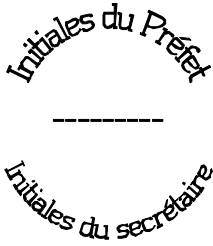
Attendu que le MTQ a validé le contenu du plan de travail et qu'il a approuvé l'offre de services professionnels de Pluritec (courriel du 7 juillet 2021);

Attendu la recommandation du comité administratif;

Il est proposé par Monsieur Jacques Gauthier, appuyé par Monsieur Samuel Boudreault et résolu d'octroyer le contrat pour la révision du Plan d'intervention en infrastructures routières locales de la MRC

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 14 juillet 2021

Page - 10 -



PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

de Lotbinière à la firme Pluritec pour un montant de 357 802,20 \$ (taxes incluses) dès la réception de la lettre d'acceptation du MTQ.

255-07-2021

REPORT DE DÉLAI POUR LES RÔLES D'ÉVALUATION FONCIÈRE ET L'ANALYSE DES DEMANDES DE RÉVISION

Attendu que la Loi sur la Fiscalité municipale du Québec prévoit que le dépôt des rôles d'évaluation foncière s'effectue le 15 septembre de chaque année;

Attendu que les dispositions de l'article 71 de la Loi sur la Fiscalité municipale permettent de retarder au 1^{er} novembre le dépôt d'un rôle d'évaluation;

Attendu les dispositions de l'article 138.3, 4^e paragraphe qui stipule que l'analyse des demandes de révision peut également être reportée;

Attendu la demande de l'évaluateur M. Serge Gendron pour retarder le dépôt du rôle des municipalités de Leclercville, Lotbinière, N.D.S.C. d'Issoudun, Saint-Édouard-de-Lotbinière, Saint-Patrice-de-Beaurivage et Val-Alain;

Attendu la demande de l'évaluateur M. Serge Gendron pour retarder l'analyse des demandes de révision des municipalités de Saint-Apollinaire et Saint-Sylvestre;

Il est proposé par Monsieur Bernard Fortier, appuyé par Madame Annie Thériault et résolu d'autoriser le délai au 1^{er} novembre 2021 pour les dépôts des rôles des municipalités de Leclercville, Lotbinière, N.D.S.C. d'Issoudun, Saint-Édouard-de-Lotbinière, Saint-Patrice-de-Beaurivage et Val-Alain et l'analyse des demandes de révision des municipalités de Saint-Apollinaire et Saint-Sylvestre.

256-07-2021

OUVERTURE DE POSTE – OPÉRATEUR DE BALANCE

Attendu le départ à la retraite de l'opérateur de balance;

Attendu que Mme Mélissa Lefebvre a été engagée à titre de contractuelle à l'été 2021 et qu'elle a été formée au poste de balance;

Il est proposé par Monsieur Yvan Charest, appuyé par Monsieur Gilbert Breton et résolu d'adopter la cédule d'affichage du poste, d'amorcer la démarche de dotation et d'embaucher Mme Mélissa Lefebvre à titre d'opératrice de balance (échelon 1) dès le 2 août 2021 si aucune candidature interne n'est déposée.

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 14 juillet 2021

Page - 11 -

PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

Dates (2021)	Étapes
8 juillet	Décision du comité de cogestion
9 juillet	Affichage interne et copie de l'affiche aux personnes absentes
14 juillet	Autorisation du conseil pour l'embauche d'un opérateur de balance
16 juillet	Date limite pour postuler à l'interne
17 juillet	Advenant qu'aucune candidature ne soit déposée, le poste sera offert à la préposée de l'écocentre, Madame Mélissa Lefebvre qui accomplit déjà cette tâche actuellement comme contractuelle
2 août	Début de l'opérateur de balance au LET Saint-Flavien

257-07-2021

FORÊT DE LA SEIGNEURIE DE LOTBINIÈRE – APPEL D'OFFRES : TRAVAUX DE RÉFECTION DE CHEMINS

Attendu le budget annuel adopté (résolution 190-05-2021) et l'échéancier proposé :

Étapes	Date
Publication de l'appel d'offres sur SEAO	16 août 2021
Ouverture des soumissions	2 septembre 2021
Octroi du contrat	8 septembre 2021

Attendu les besoins de réfection d'une partie des chemins no. 1 et 13 et le remplacement de trois ponceaux problématiques;

Il est proposé par Monsieur Daniel Turcotte, appuyé par Monsieur Yves Gingras et résolu d'autoriser l'appel d'offres pour les travaux de voirie à réaliser sur les chemins no. 1 et 13 dans la forêt de la Seigneurie de Lotbinière.

258-07-2021

CONFORMITÉ DE RÈGLEMENTS D'URBANISME

Il est proposé par Monsieur Yves Gingras, appuyé par Monsieur Daniel Turcotte et résolu de certifier conformes au schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Lotbinière les règlements d'urbanisme suivants et d'autoriser le directeur général à délivrer, par voie de la présente, les certificats de conformité correspondants.

PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

Conformité au SADR - Approbation de règlement d'urbanisme				
Assemblée du conseil du 14 juillet 2021				
Municipalité	Adoption	Type	No du régl.	No du certificat
Ste-Agathe-de-Lotbinière	10-05-2021	Art. 116	245-2021	2021-26
Ste-Agathe-de-Lotbinière	14-06-2021	Zonage	246-2021	2021-27
Saint-Apollinaire	05-07-2021	Zonage	908-2021	2021-28
Saint-Sylvestre	05-07-2021	Plan d'urbanisme	146-2021	2021-29
Saint-Sylvestre	05-07-2021	Zonage	147-2021	2021-30
Val-Alain	05-07-2021	Plan d'urbanisme	203-2021	2021-31
Val-Alain	05-07-2021	Zonage	204-2021	2021-32
Val-Alain	05-07-2021	Lotissement	205-2021	2021-33
Val-Alain	05-07-2021	Construction	206-2021	2021-34
Val-Alain	05-07-2021	Permis et certificats	207-2021	2021-35

259-07-2021

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 319-2021 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ (SADR)

Attendu que la MRC de Lotbinière a adopté son SADR en février 2005 (règlement 172-2005) et qu'il est entré en vigueur le 22 juin 2005;

Attendu qu'il y a lieu de modifier certaines zones de réserve et ZAP, dans le périmètre urbain de la municipalité de Saint-Agapit, et à créer une affectation zone d'aménagement prioritaire hors PU dans cette municipalité;

Attendu qu'un projet de règlement 319-2021 a été adopté le 14 avril 2021 par le Conseil de la MRC de Lotbinière;

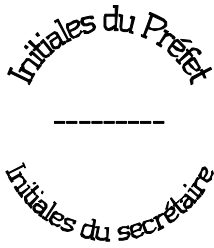
Attendu qu'une assemblée publique par visioconférence s'est tenue le 22 juin 2021 et qu'une consultation écrite s'est tenue du 2 au 22 juin 2021 sur ce projet de règlement;

Attendu que le 23 juin 2021, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a émis l'avis que ce projet de règlement ne respectait pas les orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire et qu'il devait être modifié;

Attendu que l'article 47 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.A.U.) stipule que le conseil de la MRC peut modifier le SADR;

Attendu qu'avis de motion a été donné le 14 avril 2021 conformément aux dispositions du Code municipal;

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 14 juillet 2021



PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

Il est proposé par Monsieur Bernard Fortier, appuyé par Monsieur Yvan Charest et résolu d'adopter le règlement numéro 319-2021 (zones de réserve et ZAP à Saint-Agapit) modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière.

260-07-2021

COMPTES PAYÉS ET À PAYER DES MOIS DE JUILLET 2021

Il est proposé par Monsieur Robert Samson, appuyé par Monsieur Bernard Ouellet et résolu de ratifier le paiement des comptes payés, d'autoriser le paiement des comptes à payer présentés dans la liste du cahier d'assemblée et d'autoriser le secrétaire-trésorier à en faire le paiement :

Description	Montants
Liste des déboursés	
Chèques émis	246 433.46 \$
Dépôts directs à faire (incluant carrières & sablières 30 juin)	1 555 541.73 \$
Prélèvements (Paiements par Accès D)	148 345.31 \$
Total des paiements :	1 950 320.50 \$
Ces montants peuvent aussi comprendre certaines dépenses incluses dans la liste qui suit:	
Liste des engagements :	441 563.10 \$
Plus autres sommes à verser le 30 juillet:	
Prêts d'urgence	96 500 \$

261-07-2021

CONGRÈS FQM 2021

Attendu que le congrès de la FQM est prévu du 30 septembre au 2 octobre 2021;

Il est proposé par Monsieur Christian Richard, appuyé par Monsieur Jacques Gauthier et résolu d'autoriser le directeur général à effectuer la réservation du local pour la rencontre des élus et d'autoriser l'inscription des membres du conseil et du directeur général auprès de la FQM et d'autoriser les dépenses à ces effets.

262-07-2021

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Denis Dion, appuyé par Monsieur Yvan Charest et résolu la levée de l'assemblée à 21 h 37.

.....
Le préfet

.....
Le directeur général

Je, Normand Côté, préfet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 14 juillet 2021

Page - 14 -